

COMMUNE DE FREGOUVILLE

Extrait du registre des délibérations

CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE A VOCATION PERISCOLAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 24 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de FREGOUVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur DAROLLES, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 19 janvier 2017

Présents : Mesdames et Messieurs : ARIES Eric, BAYONNE Nicolas, CAUBET Bernard, CUVILLIER Pascale, DAROLLES Jean-Claude, DUPOUX Florian, LABAT Cyril, PERES Nicolas.

Absents et excusés : Mesdames et Monsieur BARRE Caroline, DALDOSSO Michel, PINAREL Cynthia.

Secrétaire de séance: Madame CUVILLIER Pascale

Monsieur le maire rappelle que les travaux destinés à réhabiliter la salle polyvalente ont fait l'objet d'une publication dans le cadre d'un appel public à la concurrence, l'annonce a été publiée le 1er décembre, les entreprises candidates devant rendre leur offre avant le 06 Janvier 12 heures.

Au terme échu 17 entreprises avaient répondu à l'annonce, la commission d'appel d'offre s'est réunie le mardi 10 Janvier à 19 heures dans la salle de la mairie en présence de Monsieur PECLOSE maitre d'oeuvre.

L'ensemble des lots comportait au moins une offre, les critères d'analyse étant les suivants :

1 Prix des prestations	60%
2 Mémoire justificatif	20%
3 Délais prévisionnel / personnel mis à disposition sur le chantier	20%

Après analyse des offres d'après les critères établis, les entreprises les mieux classées sont les suivantes.

Lot n° 1 : Gros d'oeuvre – démolition :	SAS BATILANG BSO - 32810 Preignan
Lot n°2 : Etanchéité :	SAS GTFS - 31860 Labarthe Sur Lèze
Lot n°3 : Menuiseries - Extérieures :	SAS TRAMON ELORZA-32000 Auch
Lot n°4 : Plâtrerie – isolation :	SARL NIN - 32600 l'Isle Jourdain
Lot n° 5 : Menuiseries bois :	SAS TEANI - 32200 Gimont
Lot n° 6 : Peinture :	SAS SOULAN - 32000 Auch
Lot n° 7 : Electricité CF Cf :	SARL BOAS JEAN LUC - 32200 Gimont
Lot n° 8 : Chauffage –Ventilation :	EIFFAGE ENERGIE - 32000 Auch

Le Conseil municipal, oui l'exposé de Monsieur le maire, décide à l'unanimité de retenir l'ensemble des entreprises choisi par la commission d'appel d'offre après analyse, pour la réalisation des travaux de la salle polyvalente et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes d'engagement avec ces dernières.

*La présente délibération a été délibérée et signée le 24/01/2017
Certifiée et rendue exécutoire par le Maire le 24/01/2017*

***Le Maire,
Jean-Claude DAROLLES***